

Montrouge, le 10 septembre 2015

Lucie Pinson  
Les Amis de la Terre  
Chargée de campagne Finance privée/Coface  
2B rue Jules Ferry  
93100 Montrouil  
FRANCE

Yann Louvel  
Climate and Energy Campaign Coordinator  
BankTrack  
VISMART 15  
6511 VJ NIJMEGEN  
NETHERLANDS

Madame, Monsieur,

Vous avez attiré notre attention sur notre participation au projet de centrale à Charbon Plomin C, en Croatie, auquel nous sommes associés par un mandat de conseil financier.

Nous avons examiné votre analyse avec attention et les éléments de contexte que vous nous avez fait parvenir.

Comme vous l'avez noté ce projet est encore en négociation et en phase d'approbation pré-finale, et notre rôle se limite à un mandat de conseil, dans le cadre duquel, parmi d'autres considérations, nous mettons en avant les principes de notre politique concernant les centrales à charbon. Ces principes sont à notre connaissance parmi les plus stricts qui existent au sein des institutions financières.

S'agissant de la conformité à cette politique, vous aurez noté que cette dernière mentionne que « La banque ne s'engagera pas dans un mandat de conseil lorsqu'elle a connaissance, à la date du mandat, que le projet envisagé comporte de manière certaine un critère d'exclusion. » De plus, « dans l'examen du financement éventuel d'un projet pour lequel la Banque a agi en tant que conseil financier, elle ne s'engagera qu'en conformité avec la Politique actuelle, en prenant en compte les critères d'exclusion. »

Avant de nous engager dans ce mandat en 2013, nous avons examiné sa conformité avec notre politique RSE concernant les centrales à charbon et n'avons trouvé aucun élément qui la contredisait. Jusqu'à présent le seul critère confirmé de ce projet est la technologie envisagée, qui est ultra-supercritique, notre politique précisant que « la technologie choisie devra être au minimum supercritique ». Tous les autres points restant en discussion, nous n'avons jusqu'à présent pris aucun engagement concernant le financement du projet.

Comme vous le savez, le Groupe est fortement engagé en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Nous avons signé les Principes Equateur dès 2003, avons adhéré aux Principes Climat en 2008, avons publié nos politiques sectorielles RSE en matière d'énergie en 2012, et nous nous sommes, parmi les tous premiers, engagés en 2015 à cesser le financement de mines de charbon et de sociétés spécialisées dans cette activité. Notre ferme intention est de poursuivre ces efforts et nous travaillons actuellement à de nouvelles décisions RSE liées au charbon et aux secteurs de l'énergie qui seront annoncées d'ici la fin de l'année.

Espérant avoir apporté des éléments de contexte et de réponse à vos interrogations, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleures salutations.



Stanislas Pottier  
Directeur du Développement durable